

**CENTRE D'ANIMATION COMMUNALE**

**11 rue Jacques Prévert**

**87350 – PANAZOL**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

16 avenue de Naugeat - 87000 LIMOGES

Tél. : 05 55 43 90 88 - email : [armelle.leprovost@orange.fr](mailto:armelle.leprovost@orange.fr) - Site internet : [cabinet-leprovost.fr](http://cabinet-leprovost.fr)

SAS au capital de 5 000 € - SIREN 521 957 811 RCS Limoges - TVA intracommunautaire FR20521957811

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts comptables de la région de Limoges et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Limoges.

**CAC PANAZOL**  
**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions  
réglementées**

---

**Exercice clos le 31/12/2019**

Aux membres de l'Association,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article L 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous n'avons été avisés d'aucune convention mentionnée à l'article L 612-5 du code de commerce au cours de l'exercice écoulé.

**Limoges, le 04/03/2020**

**LE PROVOST Armelle**

**Présidente**

**CABINET LE PROVOST**  
16 Avenue de NAUGÉAT 87000  
LIMOGES  
05 55 43 90 88  
SIRET 521 957 811 00024  
**Commissaire aux comptes**